

Informations de base	
2023/2610(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Nécessité d'une réforme immédiate des règles internes de la Commission en vue d'assurer la transparence et la responsabilité compte tenu des conflits d'intérêts présumés Subject 7.30.30.06 Lutte contre la fraude économique et corruption 8.40.03 Commission européenne	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/03/2023	Débat en plénière		
15/03/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2610(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée